

OPTION EPS - ÉPREUVE FACULTATIVE - RUGBY SÉRIES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Protocole de passation de l'épreuve :

I- DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE :

Elle comporte une prestation physique notée sur 15 points et un entretien noté sur 5 points.

La candidate ou le candidat réalise plusieurs matches de 8 minutes en 7 contre 7 sur un terrain de 50 mètres sur 40 mètres.

Le règlement appliqué est le règlement fédéral du rugby à 7.

II- CONDITIONS DE L'ÉPREUVE :

Les équipes seront constituées par le jury à l'issue de rencontres de brassage.

Le niveau exigé est supérieur au niveau 2 du référentiel du baccalauréat (épreuve obligatoire).

Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collectif en attaque et en défense.

Les candidats peuvent être amenés à jouer à des postes différents à la demande du jury.

Il peut être demandé aux candidats d'assurer l'arbitrage.

Une tenue compatible avec l'activité est exigée.

III- PRESTATION PHYSIQUE :

03/20	Organisation collective
04/20	Actions individuelles du porteur de balle
04/20	Actions individuelles d'aide au porteur de balle
04/20	Actions individuelles du défenseur

IV- ENTRETIEN :

L'entretien, d'une durée de 15 minutes, permet d'évaluer chez le candidat des connaissances liées :

- à l'analyse de sa prestation lors des différentes rencontres (explication étayée des projets d'organisation collective)
- aux aspects techniques, tactiques et réglementaires de l'activité
- à la connaissance de plusieurs principes d'entraînement et de la pratique compétitive fédérale et internationale.

COMPÉTENCES ATTENDUES			PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE	
<p>NIVEAU 2 : Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la continuité du mouvement en augmentant la vitesse d'exécution et de remplacement. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p> <p>NIVEAU 3 : Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la continuité du mouvement pour créer le déséquilibre dans le dispositif adverse. La polyvalence des joueurs permet de jouer plus vite, plus longtemps et avec plus de pression sur la ligne de front. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions.</p>			<p>Matches à 7 contre 7 sur un terrain de 50m sur 40m opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori. Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 10 minutes. Les règles essentielles sont celles du rugby à 7. Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collective en attaque et en défense.</p>	
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 2 NON ATTEINT	NIVEAU 2	NIVEAU 3
02/20	Organisation collective (1)	1 sur 2 : Actions individuelles enchaînées et organisées. Privilégie une forme de jeu (groupé ou déployé)	1 sur 2 : Actions individuelles et collectives orientées par le relais. Utilise de façon adaptée les trois formes de jeu (groupé, déployé, jeu au pied) en fonction de la défense adverse	2 sur 2 : Actions individuelles et collectives organisées sur plusieurs temps de jeu. Utilise les trois formes de jeu (groupé, déployé, jeu au pied) pour presser la défense adverse.
01/20	Efficacité collective (2)	0 sur 1 : Aucun match gagné ou 1 nul	0,5 sur 1 : 2 nuls ou 1 match gagné sur 3	1 sur 1 : 2 ou 3 matches gagnés sur 3 joués
04/20	Actions individuelles du porteur de balle	1 sur 4 : Fait avancer la balle en perforant une défense étalée ou transmet en course. Privilégie une forme de jeu (groupé ou déployé). Joue au pied dans des espaces libres en attaque	2 sur 4 : Fait avancer la balle en perforant et en prenant l'intervalle. Participe au jeu groupé et au jeu déployé selon le rapport de force imposé. Jeu au pied de pression adapté.	4 sur 4 : Déséquilibre la défense en perforant ou en prenant l'intervalle. Provoque la défense pour franchir ou faire franchir la ligne d'avantage selon le rapport de force imposé. Jeu au pied de pression et de récupération
04/20	Actions individuelles d'aide au porteur de balle	1 sur 4 : Soutient au près les actions du porteur ou se place au loin en fonction du projet d'attaque anticipé et de la règle du hors-jeu.	2 sur 4 : Soutient le porteur au près ou et se place au loin en anticipant les conséquences de l'organisation défensive sur la progression.	4 sur 4 : Propose une solution efficace à la progression en fonction de l'organisation défensive. Communique et informe ses coéquipiers sur les indices du jeu
04/20	Actions individuelles de défense	1 sur 5 : Se déplace en fonction du porteur. Bloque de face et amène au sol. Participe aux actions collectives de blocage du groupé adverse. Arrache quelques balles	2 sur 4 : Se déplace en fonction du porteur et du soutien. Assure des plaquages diversifiés et efficaces sur le porteur en course. Respecte et s'intègre au rideaux défensifs.	4 sur 4 : Se déplace et défend au-delà de la ligne d'avantage. Retarde, bloque, récupère les ballons dans les regroupements. S'intègre et contribue à l'efficacité d'une défense en ligne. N'est jamais pris hors-jeu.
05/20	Entretien (15 minutes)	1 sur 5 : Analyse superficielle et théorique des rencontres. Connaissance statique des projets d'organisation collective. Lacunes techniques, tactiques et réglementaires sur le rugby à 15 et à 7. Connaissances superficielles sur la pratique culturelle de référence. Méconnaissance des principes d'entraînement et de compétition.	2,5 sur 5 : Analyse simple et/ou incomplète des rencontres. Explication simple des projets d'organisation collective. Connaissances techniques, tactiques et réglementaires sur le rugby à 15 mais incomplètes sur le rugby à 7. Connaissances incomplètes sur la pratique culturelle de référence. Connaissance de quelques principes d'entraînement et de la pratique compétitive « médiatisée ».	5 sur 5 : Analyse claire et pertinente des rencontres. Explication étayée des projets d'organisation collective. Connaissances techniques, tactiques et réglementaires sur le rugby à 15 et à 7. Connaissances approfondies et critiques sur la pratique de référence. Connaissance de plusieurs principes d'entraînement et de la pratique compétitive fédérale et internationale.

COMMENTAIRES : Nous maintenons en option les notions d'organisation et d'efficacité collective(1) L'évaluation de cet élément est collective, mais une variation de plus ou moins 1 point peut permettre de distinguer la contribution individuelle de chaque joueur dans l'organisation collective (de «rôle prépondérant»: +1 à «passif»: - 1), sans que la part de l'élément à évaluer «organisation collective» puisse excéder 25% de la note finale.(2) L'évaluation de l'efficacité est collective et tient compte des résultats des matches joués et peut être affinée en combinant tous les résultats possibles sur 3 matches (3V, 2V/1N, 1V/2N, 1V/1N/1D, etc.)